

## Déclaration de Helmut Schmidt (Helsinki, 30 juillet 1975)

**Légende:** Le 30 juillet 1975, ouvrant à Helsinki la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le chancelier allemand Helmut Schmidt se félicite des résultats de la réunion et plaide pour la mise en œuvre des décisions adoptées en faveur de la politique de détente entre l'Est et l'Ouest.

**Source:** Bulletin de l'Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

06.08.1975, n° 30 (Supplément). Bonn: Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. "Déclaration du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut SCHmidt, faite à Helsinki, le 30 juillet 1975", p. 2-3.

**Copyright:** (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_helmut\\_schmidt\\_helsinki\\_30\\_juillet\\_1975-fr-b5644902-545f-432e-8cf3-a11bf924d54c.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_helmut_schmidt_helsinki_30_juillet_1975-fr-b5644902-545f-432e-8cf3-a11bf924d54c.html)

**Date de dernière mise à jour:** 02/07/2015

## Déclaration du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schmidt, faite à Helsinki, le 30 juillet 1975

Permettez-moi de me joindre à tous ceux qui ont exprimé leur remerciement au président Kekkonen, aux gouvernements finlandais et suisse pour leur hospitalité et leur contribution à la préparation de cette conférence.

Du point de vue de la République fédérale d'Allemagne, la signature des documents de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe fera progresser la politique de paix d'un pas essentiel. Conscients de leur responsabilité commune, les Etats d'Europe et d'Amérique du Nord ont tenté de «jeter des ponts de coopération entre les systèmes par-delà ce qui les sépare» — c'est par ces mots qu'en avril 1973, ici même à Helsinki, le ministre des Affaires étrangères d'alors et actuel président de la République fédérale d'Allemagne, Monsieur Walter Scheel, esquissait le mandat de cette Conférence.

Dès le début, mon pays a appuyé énergiquement ces efforts. La sauvegarde de la paix et la réduction des tensions sont des objectifs fondamentaux du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, car aucun peuple en Europe ne ressent plus fortement que le peuple allemand les dangers qui émanent de la division de notre continent.

Le premier pas s'écartant de la confrontation militaire fut le règlement de la crise de Cuba. Par le Traité sur l'arrêt des essais nucléaires, les Etats-Unis d'Amérique et l'U.R.S.S. se sont engagés alors dans la voie longue et laborieuse de la détente qui nous a conduits aujourd'hui à Helsinki — une voie dans laquelle le Traité de non-prolifération et le premier Accord sur la limitation des armes stratégiques offensives (SALT) constituent jusqu'ici des résultats importants.

Depuis des années, le gouvernement fédéral a apporté une contribution active à ce processus de détente mondiale et de sauvegarde de la paix. Je tiens à mentionner particulièrement les traités conclus sous la responsabilité de MM. Willy Brandt et Walter Scheel, à savoir:

- le Traité avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques du 12 août 1970
- le Traité avec la République populaire de Pologne sur les bases de la normalisation des relations mutuelles du 7 décembre 1970
- le Traité sur les bases des relations entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande du 21 décembre 1972
- ainsi que le Traité sur les relations mutuelles entre la République fédérale d'Allemagne et la République socialiste tchécoslovaque du 11 décembre 1973.

Enfin, les Quatre Puissances, en concluant l'Accord du 3 septembre 1971, ont inclus Berlin dans le processus de la détente.

Le Parlement allemand et les citoyens de mon pays considèrent les résultats de cette Conférence avec respect, mais aussi avec réalisme. Des dizaines d'années de confrontation ne font pas place du jour au lendemain à une nouvelle époque de coopération. Et pour le processus de détente, il ne suffit pas d'une impulsion unique; il lui faut notre action constante à nous tous pour se poursuivre de façon continue. Mais nous pouvons constater qu'après une série d'années de politique de détente, les Etats se sont rapprochés. Certes, entre 35 Etats, un accord ne peut être réalisé souvent que sur un dénominateur commun relativement petit. Des différences fondamentales demeurent entre l'Est et l'Ouest dans les systèmes idéologiques, politiques et économiques.

Mais pour la première fois, d'importantes formules de paix grâce à la détente et la coopération ont été fixées par écrit par les Etats de l'Est et de l'Ouest dans les documents de cette Conférence en tant qu'intention politique commune. Ainsi sont posés des critères.

Il serait faux, dans l'état actuel des relations entre l'Est et l'Ouest, d'avoir dans l'immédiat des espoirs trop haut placés. Le progrès de la détente dépend plutôt de savoir si et dans quelle mesure nous arriverons, sur la

base élaborée en commun, à des mesures pratiques tenant compte des espoirs des hommes.

Cette conférence serait rapidement vouée à l'oubli si nous n'œuvrions pas énergiquement pour que les espoirs soient aussi réellement remplis

Dans le contexte paneuropéen, nous avons réaffirmé des principes généraux de la conduite entre Etats. Depuis toujours, la République fédérale d'Allemagne a considéré comme base de sa politique le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force. Cela s'applique aussi et particulièrement à la modification de frontières. Les frontières sont inviolables; mais elles doivent pouvoir être modifiées par des moyens pacifiques et par voie d'accord. Notre objectif reste d'agir en faveur d'un état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand recouvre son unité dans la libre autodétermination.

La modification de frontières par des moyens pacifiques et par voie d'accord, qui est possible aux termes du premier principe des documents de la Conférence, est tout aussi importante dans la perspective du but déclaré de la Communauté Européenne, du but déclaré de neuf Etats européens, de devenir une Union européenne.

Pour la République fédérale d'Allemagne aussi bien que pour d'autres Etats participants, il importe que les textes de la Conférence n'affectent pas les droits et obligations existants, non plus que les traités et autres accords et arrangements correspondants.

Il est tout aussi important pour nous que les Etats participants aient l'intention de donner aux résultats de cette Conférence plein effet dans toute l'Europe, donc aussi à Berlin. La détente doit en effet faire ses preuves partout en Europe, et par conséquent également à Berlin; car plus encore que bien d'autres Européens, les Berlinoises ont vécu les tensions et les conflits qui, dans les longues années de la guerre froide, ont fait de leur ville un théâtre d'inquiétude et d'une nervosité dangereuse s'étendant au monde entier. A ce propos, je me félicite de la constatation du Premier ministre britannique.

Nous espérons que la confiance des peuples européens entre eux sera également favorisée par les arrangements relatifs à la notification de manœuvres. Certes, on ne saurait surestimer la valeur militaire directe de ces arrangements, cela ne change pas encore grand-chose à la situation en matière de sécurité en Europe. Mais ils constituent un progrès politique dans la voie de règlements par lesquels la menace militaire est réduite ainsi que la concentration dangereuse de troupes et d'armes en Europe.

Les pourparlers de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée de forces (MBFR) peuvent désormais — en s'appuyant sur les résultats d'Helsinki — conduire à des progrès. L'objectif doit être d'enlever aux Européens la crainte de la guerre, de diminuer le coût de l'armement, tout en maintenant l'équilibre des forces. Je ne cache pas, et d'autant moins en tant que social-démocrate, que j'en espère en même temps un accroissement de notre bien-être social et de notre progrès économique.

Nous avons la ferme volonté d'intensifier l'actuelle politique de coopération économique. Toutefois mon pays n'en est pas à ses débuts; nous avons au contraire fait progresser déjà d'une façon considérable nos échanges commerciaux avec les Etats de l'Europe de l'Est au cours des cinq dernières années. Nous continuerons à le faire sans nous laisser décourager par la diversité des régimes économiques. Il s'agit d'exploiter plus fortement, au bénéfice mutuel, au bénéfice commun, les ressources existant de part et d'autre et de promouvoir la paix par une coopération approfondie des économies.

Les participants à la Conférence ont examiné en détail la nécessité de contacts entre les personnes, les échanges d'informations ainsi que la coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation; les résultats obtenus jusqu'à présent ne peuvent pleinement satisfaire dans les Etats où la libre circulation des personnes et des idées va de soi et est à l'origine de la diversité des idées et de la prospérité des pays.

Pour le moment, il faut que les hommes se contentent de ce qui est possible aujourd'hui eu égard à la diversité des systèmes et à la méfiance encore existante. Mais ils ont le désir ardent de voir disparaître les restrictions qui existent encore. Ils attendent des progrès sensibles dans la coexistence des hommes à l'Est et

à l'Ouest, un plus grand nombre de voyages au-delà des frontières séparatrices, de meilleures conditions de travail pour les journalistes étrangers, un renforcement des échanges de jeunes et de sportifs. La confiance suppose des contacts.

Les hommes politiques de tous les Etats — indépendamment de leur système social — seront jugés en fonction de la force morale et de la vigueur politique qu'ils manifesteront pour faire de principes raisonnables qui sont, jusqu'ici sur le papier une réalité tangible.

Les citoyens de tous nos pays ont déjà suivi beaucoup de conférences internationales et ils sont parfois sceptiques, Par des progrès substantiels dans les rapports avec leurs concitoyens européens, nous devons les convaincre que ces documents ne sont pas seulement une œuvre artistique de la diplomatie, mais un appel à l'action que nul ne pourra ignorer plus tard sans préjudice pour lui-même.

Aussi la signature que nous apposons ici représente-t-elle pour nous tous la lourde obligation de faire suivre les paroles par des actes. C'est la crédibilité de chaque chef d'Etat ou de Gouvernement à l'Ouest comme à l'Est qui est en jeu ici.

Tous les gouvernements participants ont été conscients, il y a deux ans, de fouler, avec cette conférence, à bien des égards un sol nouveau. La C.S.C.E. est sans précédent dans ses objectifs. Pour la première fois, elle a réuni autour de la même table les Etats d'Europe et d'Amérique du Nord avec tout l'éventail de leurs problèmes.

Cette conférence n'a pas créé de nouveau droit international pour l'Europe.

Mais nous avons établi des règles communes régissant la façon dont nous entendons nous conduire et vivre ensemble en Europe.

Ici, à Helsinki, l'Europe, de concert avec les Etats d'Amérique du Nord, réaffirme et consigne un nouveau pas dans la voie du renforcement de la paix. C'est une voie que nous devons poursuivre pas à pas avec patience et ténacité, sans nous laisser décourager par des revers. Les voisins de la République fédérale d'Allemagne à l'Est et à l'Ouest peuvent se fier à notre constance. Nous remplissons nos obligations européennes,